

Le Relecq



Suivez-nous !



Ville Le Relecq-Kerhuon

LeRelecqKerhuon

lerelecqkerhuon

N°546 - Vendredi 18 décembre 2020

www.lerelecqkerhuon.bzh



CONCOURS DE DÉCOS DE NOËL

LES PHOTOS SERONT EN LIGNE
DU 21 DÉCEMBRE
AU 3 JANVIER



LERELECCQKERHUONVILLE



**VISITEZ
ET LIKEZ
POUR ÉLIRE
LES LAURÉATS !**



Brest
MÉTROPOLÉ & VILLE

Au Relecq-Kerhuon

**Achetons
LOCAL**
C'est vital

mavillemonshopping.fr/brestmetropole



Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.
 Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.
 Pharmacie de garde : Samedi après-midi et lundi matin
 MOULIN BLANC, 1 rue du Costour - 02.98.28.09.66
 nuits et jours fériés : composer le 3237
 Dépannage ERDF - Electricité : 09.726.750.29
 Dépannage GRDF - Gaz : 0.800.47.33.33
 Éclairage public : service technique - 02.98.28.61.46
 le week-end, élu de service.
 EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78
 MARCHÉ HEBDOMADAIRE place de la Résistance :
 Traditionnel et Bio : le vendredi de 15h30 à 20h.
 Traditionnel : le samedi de 8h à 13h.
 Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) :
 06.70.64.13.48



VIE MUNICIPALE

ETAT CIVIL - POPULATION

DECES :

Denise MORVAN, veuve FOURN, 95 ans.

Jeanne GUIVARCH, 91 ans.

EMPLOI

SERVICE EMPLOI, EN MAIRIE

02.98.28.61.44

service-emploi@mairie-relecq-kerhuon.fr

OFFRE D'EMPLOI : Aide à domicile pour assurer 2h de ménage par semaine chez un particulier de la commune. Contactez le service emploi.

DÉCLARER SES RESSOURCES TRIMESTRIELLES SUR LE SITE DE LA CAF : Date limite le 25 décembre, pour les ressources de septembre, octobre, novembre 2020. Vous avez besoin d'aide pour effectuer votre déclaration trimestrielle CAF, le service emploi propose un atelier internet.

RECRUTEMENT SAVEOL sur les postes de réceptionnaire - agréé pour la saison 2021 :
 le service agréage est le service où sont réceptionnées les tomates livrées en palettes par les producteurs.
 L'agréé vérifie la livraison : la qualité et la quantité des produits, il valide avec le producteur la réception de la marchandise.
 Recrutement par la méthode dite «par simulation». Une réunion d'information collective aura lieu le 12 janvier à 9h à Pôle Emploi.

SESSION DE RECRUTEMENT POUR UNE RÉSIDENCE SENIOR quartier des capucins les 12 et 13 janvier. Agent hôtelier, concierge de jour et de nuit, aide-soignante, agent de maintenance, agent administratif.

FORMATION 6 SEMAINES CRÊPIER(ÈRE)
 Information le 13 janvier. Contactez le service Emploi pour les inscriptions.

Retrouvez les informations mises à jour régulièrement sur notre site internet :

www.lerelecqkerhuon.bzh

Rubrique : Solidarités

Le service emploi

Actualités du service emploi

MÉDIATHÈQUE François Mitterrand

Pendant les vacances, la médiathèque sera ouverte aux horaires habituels, excepté le samedi 26 décembre et les jours fériés : 25 décembre et 1er janvier. L'ouverture des dimanches reprendra à partir du dimanche 3 janvier (de 15h à 18h).

Conditions d'accès :

- Port du masque obligatoire dès 11 ans.
- Désinfection des mains obligatoire.
- Respect de la distanciation et du sens de circulation.
- Application d'une jauge maximum de personnes présentes en même temps dans la médiathèque.
- Accès aux postes informatiques pour des besoins prioritaires (de type administratif).
- Le travail et la consultation sur place sont possibles dans le respect des gestes barrières.

Les services suivants ne sont pas disponibles : Le café culturel, l'accès aux consoles de jeux vidéo, les animations culturelles.

EXPOSITION « madame + monsieur b. »
 Nobuko Watanabe B. et Mark Brusse
 Jusqu'au 3 janvier 2021. En partenariat avec la galerie La Navire Brest.



Mardi : 10h-12h / 15h-19h
 Mercredi : 10h-12h / 15h-19h
 Jeudi : 10h-12h
 Vendredi : 10h-12h / 15h-19h
 Samedi : 10h-18h

Renseignements : 02.29.00.52.75.

mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr

<http://mediatheque.mairie-relecq-kerhuon.fr>

Médiathèque François Mitterrand - Le Relecq-Kerhuon
 MédiathèqueLRK.



Profite des vacances pour venir te faire recenser !!!

RECENSEMENT CITOYEN A 16 ANS

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent obligatoirement se faire recenser dans le trimestre de leur 16 ans. Cette inscription permet d'être convoqué.e à la journée défense et citoyenneté ainsi que l'inscription d'office sur la liste électorale. Se présenter en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

La preuve de la participation à la journée défense et citoyenneté est désormais exigée pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique entre 16 et 25 ans.

ENFANCE - JEUNESSE

POINT INFORMATION JEUNESSE

LONGÈRE DE KERZINCUFF

02.98.28.01.92

TICKETS SPORTS ET LOISIRS NOËL : Les activités prévues à l'Espace Jeunes se feront à la Longère de Kerzincuff.

COLLECTE DE SKATES ET TROTTINETTES

Les jeunes du Pass'âge du mercredi ont pour projet de restaurer des skates et des trottinettes, lors d'un atelier bricolage - restauration, afin leur donner une seconde vie.

Les skates/trottinettes peuvent être déposés à l'accueil de la MEJ aux heures d'ouverture.

Pour plus de renseignements :
pj@mairie-relecq-kerhuon.fr

VIE MUNICIPALE

COVID 19 - REGLES EN VIGUEUR POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE : La règle des 20km est levée, il n'y a plus de restrictions de circulation. Toutefois, un couvre feu est instauré entre 20h00 et 6h00 du matin, à l'exception du 24 décembre. Les grands rassemblements sont interdits.

FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX :

- Les jeudis 24 et 31 décembre, la mairie fermera à 16h30.
- Les permanences d'Etat civil seront supprimées les samedis 26 décembre et 2 janvier.
- Le bulletin municipal ne paraîtra pas la semaine prochaine. Le prochain numéro sera distribué le jeudi 31 décembre, dans l'après-midi.

DECHETTERIE : La déchetterie de Lavallot fermera à 17h les 24 et 31 décembre et sera fermée toute la journée les 25 décembre et 1er janvier.

LIGNES TÉLÉPHONIQUES - RAPPEL : L'élagage des arbres revient aux propriétaires des terrains sur lesquels passent les lignes de téléphonie au titre des articles L35, L47 et L51 du code des postes et des communications électroniques.

Par ailleurs, les opérateurs de fibre ont découvert récemment que les rongeurs raffolent de la garniture qui enveloppe la fibre, occasionnant des ruptures régulières de réseau. Il est demandé aux abonnés à la fibre de veiller à l'isolement de leur réseau téléphonique intérieur.

ARRÊTÉS

DÉMÉNAGEMENT : Le mercredi 23 décembre, le stationnement sera interdit au droit du 63 boulevard Gambetta, pour permettre le stationnement du camion de déménagement.

ÉLAGAGES D'ARBRES : Du lundi 21 au jeudi 24 décembre, un rétrécissement de chaussée sera mis en place au droit des 94 et 94B route de Kerscao.

RÈGLES DE STATIONNEMENT ET DE PRIORITÉ RUE D'ESTIENNE D'ORVES : L'arrêté municipal en date du 3 mai 2019 est abrogé et remplacé par les dispositions qui suivent :

Stationnement : Unilatéral permanent du côté des propriétés numérotées paires sur chaussée, entre le boulevard Gambetta et la venelle du Petit Cosquer et dans les alvéoles aménagées à cet effet entre la venelle du Petit Cosquer et la rue du Gué Fleuri. Stationnement interdit du côté des propriétés numérotées impaires.

Signalisation STOP implantée au carrefour désigné ci-après :

Voie protégée : rue d'Estienne d'Orves,

Voie à laquelle s'attache l'obligation d'arrêt l'agglomération : Venelle du Petit Cosquer.

SOLIDARITÉ



Chaque année, les Réveillons de la solidarité offrent un moment de partage chaleureux et festif à plus de 25 000 personnes fragilisées dans leur quotidien, partout en France.

L'épidémie de Covid-19, au-delà des répercussions sanitaires et économiques, a pour effet une hausse considérable du sentiment de solitude chez les Français. En forte augmentation depuis dix ans, la solitude est un fléau qui touche aujourd'hui 14 % des Français (vs 9 % en 2010). A quelques jours des fêtes de fin d'année qui s'annoncent déjà bouleversées, la Fondation de France reste mobilisée et soutient des actions de proximité pour rompre cette spirale de l'isolement auprès des personnes les plus vulnérables, pendant tout le mois de décembre.

PERMANENCES

CLCV : Permanences juridiques au Centre Jacolot sur rendez-vous - 02.98.01.08.51.

RELAIS PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES (RPAM) - En mairie - 02.98.28.05.74 : Mme Prémel-Cabic : - permanences téléphoniques : Le mardi matin, mercredi après-midi et vendredi matin. - accueil sur rendez-vous : Le lundi après-midi, mardi après-midi, jeudi matin.

ARCHIPEL AIDE A DOMICILE 11 bis rue Le Reun : 02.98.28.33.88 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après midi sur RV.

CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE (CDAS) - 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99 : Assistantes sociales, Conseillers d'accès aux droits, Protection Maternelle Infantile (PMI), Massages bébés. Mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30-17h, mercredi : 9h-12h. En cas d'urgence : CDAS St Marc : 02.29.61.29.29.

ESPACE JEUNES Kergaret - 02.98.28.01.92 : Point Information Jeunesse : Mardi : 16h45-18h30, Mercredi : 10h-12h et 15h-18h30, Jeudi : 16h30-18h30 et sur rendez vous de 14h à 16h30, Vendredi : 16h45-18h30, Samedi : 14h-18h.

SERVICE EMPLOI - Mairie - 02.98.28.61.44 : ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/17h30 - Mme Delanoë sur rendez-vous.

LES PAPILLONS BLANCS - 5 Rue Yves le Maout - 02.98.01.22.66. Accueil téléphonique et physique sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 accueil@papillonsblancs29.fr www.papillonsblancs29.fr

NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30.
Permanence État Civil : le samedi de 9h à 12h.

Standard/Accueil	02.98.28.14.18
Secrétariat du Maire/Secrétariat Général	02.98.28.61.35
Cabinet du Maire	02.98.28.30.00
État Civil	02.98.28.28.78
Élections	02.98.28.28.77
Urbanisme	02.98.28.61.43
Services Techniques	02.98.28.61.46
Comptabilité	02.98.28.61.39
Éducation, enfance, jeunesse, cantine	02.98.28.38.38
Service Emploi	02.98.28.61.44
Communication	02 98 28 61 30
Gestion des Salles	02.98.28.14.18
Culture	02.98.28.61.31
Sport	02.98.28.47.47
Police Municipale	02.98.28.61.42
Solidarité/CCAS/ Logement	02.98.28.44.96
SSIAD	02.98.28.38.29

ENVIRONNEMENT



LE RELECQ-KERHUON OPERATION SAPIN MALIN Du 6 au 20 janvier 2021

Gratuit et ouvert à tous

★ Animation broyage ★
le mercredi 13 janvier de 14 h à 16 h
au centre social Jean Jacolot (64 rue Vincent Jézéquel)

DEPOSEZ VOTRE SAPIN DANS UN ENCLOS

Sur toute la période du 6 au 20 janvier

Comme chaque année, Brest métropole vous propose, en partenariat avec l'association Vert le Jardin, une possibilité de recycler votre sapin après les fêtes : un enclos est à votre disposition du 6 au 20 janvier.

Le broyat de sapin est un paillage de qualité utilisable pour des allées ou autour de votre composteur.

PARTICIPEZ A L'OPERATION DE BROUAGE PRES DE CHEZ VOUS

Une animation de broyage vous est proposée le **mercredi 13 janvier de 14 h à 16 h** au **centre social Jean Jacolot** : venez avec votre sapin et repartez avec du broyat (n'oubliez pas votre sac !).

Cette année, un stand d'information sera présent pour répondre à toutes vos questions en matière de paillage, compostage et de tri des déchets.



Joyeuses Fêtes



ET EN BRETON ! HAG E BREZHONEG !

*Nedeleg laouen - Joyeux Noël !
Bloavez mad - Bonne année !*



Pour le nouvel An, on écrira :

Gwellañ hetoù da-geñver ar bloavezh nevez evit 2021 - Meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année 2021.

Kinnig a ran ma gwellañ hetoù deoc'h - Je vous offre mes meilleurs vœux.